

rue de Gruyères.

PIDE"

es.

CONCESSIONNAIRE,  
SALE

une faux en 5 à 10 minu-

partout; avec lui, toute  
ou d'esquilles est évitée;  
a courbe de la faux sans  
l'abîmer.

de la faux, monter ou  
enclume.

le levier et l'enclume de  
baissant ledit levier de la

graisser le tranchant de

le préserver de la rouille  
et solvables.

espondance a bien réussi.

; je vous remercie de vos

ment. Chanéaz s.Yverdon.

la commune de Chanéaz

Sovay-Varidel, domiciliée

Adresse: Polyclinique

ements

MPLET

ner réunies

me.

SUISSE

ANTE

e tous styles, meu-

uisines complètes,

uncr.

entes de lit.

d'Arole,

artements.

es connus.

IBRE

mpagne.

as bourrelets couche

apis de table, 1 table

és-s, 1 glace.

plet,

INE

arçons.

qualités choisies.

.40 jusqu'à 1.60 >

.20 > 2.60 >

.50 > 6.— >

.— > 8.50 >

.50 > 10.80 >

.40 > 6.50 >

.65 > —.95 >

ZURICH

Limmattal 52.

coffes en fil et en coton.

tre.

rétenction d'urine, envies

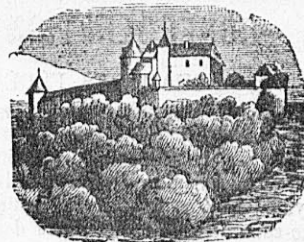
issement et irritation des

dans la profession. Point

Adresse: < Polyclinique



# LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :  
Suisse... 1 an, Fr. 4 50  
> 6 mois, > 2 50  
Etranger... 1 an, Fr. 9 —  
> 6 mois, > 5 —  
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les  
bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tir 131, BULLE.

HORAIRE D'ÉTÉ : Bulle, dép. 6<sup>00</sup> 10<sup>40</sup> 2<sup>25</sup> 4<sup>55</sup> 8<sup>40</sup> — Bulle, arr. 8<sup>07</sup> 1<sup>57</sup> 4<sup>55</sup> 7<sup>28</sup> 10<sup>52</sup>

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Canton, 10c.,  
Suisse, 15c.; Etranger, 20c.  
la ligne ou son espace.

Réclames : 30 c. la ligne.

S'adresser à l'agence de  
publicité Haasenstein & Vo-  
gler, à Bulle, r. de Gruyères;  
Fribourg, rue St-Nicolas,  
ou à ses succursales.

BULLE, le 13 juin 1899.

## L'ANTISÉMITISME

Cette malheureuse question antisémite nous semble être d'actualité, en ce moment où, un peu partout, excepté chez nous, peut-être, on honnit et persécute à l'envi la race juive. La haine qu'on lui témoigne va parfois si loin que l'année dernière, à la diète de la Basse-Autriche, un socialiste, Schneider, mécanicien, a dit ces paroles : « Il faut enlever aux Juifs leurs droits civils et politiques. Il faut confisquer leurs biens. Il faut empêcher toute relation entre les Juifs et les chrétiens en les punissant comme un délit. Il faut, enfin, les exterminer. »

Rien que cela, vraiment ! Le moyen a semblé un peu radical et, pour le moment, a été écarté, mais plus tard, quand l'exaspération sera à son comble, entretenue qu'elle est par tant d'individus louches, qu'advient-elle ? Lorsque le mépris des Juifs aura filtré un peu partout, la position de ces infortunés sera-t-elle tenable ?

Quelques écrivains équitables ont tenté, déjà au commencement du mouvement antijuif, de réagir contre lui. M. Georges Leveillé écrivait alors dans la *Démocratie* ce qui suit : « Juifs ! qu'est-ce cela ? ce malheureux qui pratique, au coin du foyer domestique, une religion vieillie ? cet homme qui, né sur le sol français, doit au seul hasard de l'origine son singulier baptême et combat, comme nous, pauvre et souffrant, les luttes de la vie ? Ce petit commerçant à l'humble boutique où, petit à petit, s'amasse la fortune que donne un labeur acharné ? Ce soldat que la patrie acclame et qui sent au cœur une bouffée de haine au nom de l'ennemi ? Ce littérateur génial, orgueil de la France ? Non ! ceux-là ne sont point les Juifs, ceux-là, comme nous, peinent et travaillent. De leur race, dont l'origine se perd dans la nuit des temps, ils ont conservé, seuls, le culte d'un Dieu autre que le Dieu chrétien ; en France, ils sont des nôtres et de cœur et d'estime ; hors frontières, ils sont des exilés et vivace en leur esprit est le souvenir de la terre française. Non, ceux-là ne sont pas les Juifs. Qu'ils conservent à l'aise le culte du passé, des aïeux la religion ; leur conscience est libre. Ce sont des enfants de la France et non des hôtes auxquels on accorde l'hospitalité. »

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 15

## Le Crime des Sapineaux.

UNE ERREUR JUDICIAIRE

PAR  
G. DUCÉUR

Je descendis la montagne, les sens surexcités, la tête en feu. A tout instant, je m'arrêtais : il me semblait alors que des bruits circulaient dans les bois, sous les branches des arbres. Certes, vous admettez bien que je ne suis pas peureux ; je ne crains pas de traverser, à la nuit noire, les fourrés les plus épais, les ravins les plus escarpés. D'ailleurs, pourquoi aurai-je peur dans les forêts ? J'en connais tous les mystères et les animaux qui les habitent. N'importe ! Ce soir là, avec cette nouvelle de mort dans le cerveau, de la mort d'Adèle, pour qui j'avais eu de tout temps une bonne amitié de camarade d'enfance, ce soir-là, dis-je, je frissonnais à chaque pas, j'avais hâte de franchir le seuil de ma demeure, de voir enfin, à quelques centaines de mètres de chez moi, la maison où elle se trouvait.

Je tiens, comme bien vous le pensez, Monsieur le juge, à ce que ma conduite ne laisse subsister aucune équivoque. Quand je fus dans ma chambre, que je retrouvai mon intérieur tel qu'il était à mon départ, je doutai de nouveau des paroles que j'avais entendues. C'était un cauchemar, un mauvais songe évoqué dans mon esprit par l'obscurité de la nuit. Je voulus en avoir le cœur net. Je sortis.

» Mais ces hommes qui n'ont point de patrie, ces hommes qui pressurent la marchandise humaine et l'exploitent, tuant l'être humain, épuisé de fatigue, pour grossir leur bourse ; ceux-là, oui, ceux-là sont les Juifs, ceux-là sont l'ennemi.

» Juifs pour nous sont les écumeurs qui, sans scrupules et sans remords, accaparent la fortune publique et, cupides, poussent le peuple à la misère, de jour en jour plus profonde. Juifs ceux à qui s'applique le code pénal et qui de krach en krach, impayés de prison, passent du fiacre au carrosse et de la mansarde au palais. Juive enfin, la finance, qui n'a point de patrie et qui, sur la France étendue comme une pieuvre hideuse, l'étreint et la laisserait inerte et sans force, désarmée, aux sombres heures du danger, en face de l'ennemi. Ce n'est pas tant au judaïsme qu'au culte de l'argent qu'il faut s'en prendre ; il n'y a pas que les Juifs qui pourraient la France. »

L'opinion d'un autre écrivain sur le même sujet est celle-ci : « Le vrai Juif est patient, économe, très dur pour lui-même, et il y aurait quelque chose de mieux à faire que de l'agoniser quand il est riche, c'est de l'imiter quand il est pauvre. »

« Dans le monde heureux écrit quelqu'un d'autre, dans les cercles, par exemple, ce qui dominait était une idée de jalousie ; tel affectait d'être antisémite par dépit de n'avoir pu réussir ces fortes affaires où s'enrichit le Juif. De la haine, simplement, de la haine, faite d'avidité, d'envie, de mauvais sentiments ; voilà le fond de la formule anti-juive, telle qu'elle fut d'abord propagée. Elle était gonflée de tout ce que notre civilisation a amassé de peurs et de ressentiments. Vigoureux sentiment, la haine, celle d'argent surtout. Elle ne fera jamais défaut aux partis qui voudront l'exploiter. Nos oppositions violentes de misère et de haut luxe la créent à toute heure. Mais de la haine, est-ce assez pour transformer une société ? Je ne le crois pas, il faudrait de l'amour. »

L'Armée du salut, elle, est du même avis, puisque, dans un de ses *Cri de guerre*, elle nous dit : « Comment les Juifs pourront-ils croire en Jésus-Christ ? Ce sera quand, au lieu de les mépriser et de les railler, les chrétiens les aimeront, les aideront et sympathiseront avec eux. » — Oui, c'est très bien, amis salutistes, seulement les Juifs ne reculeront-ils pas instinctivement devant un amour qui veut les convertir ? Et pourquoi tenter cette

œuvre ? Nous tenons tous, n'est-ce pas ? à la religion dans laquelle nous sommes nés et avons été élevés ; c'est bien naturel, c'est même le contraire qui ne le serait pas. Il n'appartient d'ailleurs à aucun de modifier la manière de sentir de son voisin surtout dans ce domaine.

Laissez donc le Juif rendre son culte à son créateur, qui est le nôtre. Il adore le Messie dans l'avenir et nous dans le passé, voilà toute la différence. Nous avons été placés dans la même position vis-à-vis des Indous, car leur Messie est venu 4800 ans avant la naissance du nôtre. Il s'appelait Jéscous Chrichna (*Jéscous* signifie issu d'essence divine), était né d'une vierge, avait échappé au massacre des enfants innocents et, cinq siècles avant, le Christ eut les mêmes épreuves et prêcha exactement la même morale. Or, les ignorants Egyptiens, ayant reçu ces traditions en même temps que les connaissances astronomiques de l'Inde, inscrivirent, sans comprendre le sens symbolique de ces révélations, sur le cercle de leur Zodiaque, la Vierge, signe équinoxial du printemps, entre le Bélier et les Poissons, d'où il résulte que le 25 décembre, à minuit, la Vierge (constellation) montant à l'horizon (lever héliaque) et présageant une nouvelle révolution solaire, est le moment fixé pour le commencement du christianisme.

La connexion entre la Vierge du Zodiaque et la Vierge de Bethléem est donc trop évidente pour pouvoir être niée. Nous remarquerons aussi que le sanscrit, dans lequel est écrite la Bible, l'indoue est la langue-mère de l'hébreu, de l'arabe, du grec et du latin et que la législation hébraïque est calquée sur les lois de Manou auxquelles Moïse avait été initié chez les prêtres égyptiens. » La concordance des textes, dit M. Louis Jacolliot, auteur de *la Bible dans l'Inde*, entre la Bible des Indous et la nôtre ne peut laisser aucun doute. »

Est-ce vous, lecteurs, dites-moi, qui que vous soyez, qui pourrez expliquer ces mystérieuses coïncidences et ne vaut-il pas mieux croire tout simplement que Celui qui dirige le monde agit toujours pour son plus grand bien et envoie à chacun, à point nommé, ce qui lui est nécessaire, le mesurant à sa compréhension. Aimons notre prochain, juif ou autre, sans condition et ne nous arrageons pas le droit de le persécuter.

STEPHANUS.

elle était. Oui, alors, je mandis en mon âme l'infâme qu'a osé porter une main criminelle sur cette jeune fille, une vaillante créature, la meilleure des sœurs et la plus sincère des amies.

Le lendemain, on m'arrêta, et me voici encore, après six mois, accusé d'avoir assassiné Adèle Blanchod, moi qui l'eusse sauvée au péril de ma vie si un danger eût menacé ses jours.

C'est affreux, et la justice se trompe.

VII

LES ASSISES

Robert Paraud avait été renvoyé devant les assises. Le jury siégeait à Belmont, une ville agréablement située et dont l'horizon est borné de tous les côtés par le sommet de collines boisées où le hêtre mêle son feuillage clair à la dentelure sombre des grands sapins.

Découragé par la lutte inutile qu'il venait de soutenir, Robert Paraud paraissait n'attacher plus aucune importance aux débats qui allaient s'ouvrir. Il refusa même de désigner un avocat, de sorte que l'on fut obligé de lui en donner un d'office. Il était excellent. Malheureusement, depuis six mois, l'opinion de tous et de chacun était faite : Robert était l'assassin. Néanmoins, M<sup>e</sup> Crétel, son défenseur, étudia cette cause avec tout le soin dont il était capable. C'était la plus grave de la session. Le « Crime des Sapineaux » avait eu un grand retentissement dans toute la contrée : l'espace réservé au public serait occupé jusqu'à la dernière place.

Le jury, tel que le sort le composa, ne fut pas récusé.

COLAT  
DUCHARD  
SOLUBLE  
EXCELLENTE QUALITÉ  
PRIX MODÉRÉS  
TROUVEZ-LE PARTOUT

Lenz, imp.-éditeur.



CONFÉDÉRATION SUISSE

CHAMBRES FÉDÉRALES

Jedi et vendredi, le Conseil national a examiné la motion Gobat relative à la situation des Italiens en Suisse. M. Gobat a surtout insisté sur le caractère dangereux de nombreux Italiens. M. Pestalozzi, syndic de Zurich, a montré qu'il était nécessaire de connaître les antécédents des ouvriers italiens venant travailler chez nous. M. Forrer a appuyé la motion Gobat, destinée à entraver l'accroissement de la criminalité, mais il doute de l'efficacité d'un certificat de mœurs. D'autres orateurs ne voient pas même l'utilité de ce certificat.

M. Brenner, conseiller fédéral, a exposé le point de vue du Conseil fédéral. A la suite d'une enquête, six cantons seulement se sont prononcés pour le certificat de mœurs obligatoire. Il vaut donc mieux y renoncer et il serait plus pratique de préciser davantage les conditions que doivent remplir les papiers de légitimation actuellement exigés.

Le Conseil fédéral propose d'amender la motion dans ce sens. M. Gobat se rallie ensuite à cette proposition qui, au vote, a été adoptée par 73 voix contre 43 données à la proposition Curti chargeant le Conseil fédéral de faire un rapport sur l'émigration italienne en Suisse.

Le Conseil s'est occupé samedi du projet de loi concernant le recouvrement de la taxe militaire. Ce projet punit de 3 à 20 jours de prison la négligence dans le paiement de la taxe.

Le Conseil des Etats qui a déjà examiné le projet avait adopté une disposition disant que la prison pouvait être remplacée par un travail « volontaire ».

Sur la proposition de la majorité de la commission, le National a voté l'entrée en matière par 87 voix contre 25 et a renvoyé la discussion à aujourd'hui, mardi.

Un crédit de 162,000 fr. a été voté sans opposition pour la construction d'une remise à l'usage des installations téléphoniques de Zurich.

Le Conseil des Etats a discuté vendredi la gestion des départements des douanes et de l'agriculture, industrie et commerce, ainsi que celle du Tribunal fédéral. Il a ajourné la discussion de la gestion du département des postes et chemins de fer, M. le conseiller fédéral Zemp, chef de ce département, n'assistan pas à la séance pour cause d'indisposition.

Samedi, le Conseil n'a pas eu de séance. Hier, il s'est réuni à 4 heures pour terminer l'examen de la gestion et discuter la question de la création d'un dépôt d'étalons à Avenches.

Le Conseil fédéral demande aux Chambres un crédit de 3,420,000 fr. pour la construction d'un hôtel des postes et télégraphes à Berne.

L'accident d'Aarau. — On écrit de Berne à la Revue :

Les journaux ont rapporté qu'il s'en est fallu de peu qu'après la catastrophe d'Aarau l'express de nuit ne se rencontrât une heure plus tard avec un train de secours envoyé depuis Aarau : tous deux marchaient sur la même voie et ce n'est que grâce aux signaux d'un garde-barrière qu'ils réussirent à s'arrêter, à quelques mètres l'un de l'autre. J'apprends à ce propos que le chef de gare de

L'avocat de Robert avait d'abord en l'intention de faire usage de son droit, car le maire de Lausanne se trouvait parmi les douze appelés à se prononcer sur la culpabilité ou l'innocence de l'accusé. Comme le jeune homme n'avait jamais eu à se plaindre d'Emile Boille, que d'ailleurs il n'était pas ressortissant de cette commune, mais bien de celle de Précourt, il pria son défenseur de déclarer, au contraire, qu'il était satisfait de la composition du jury.

A neuf heures, les portes sont ouvertes. Des citoyens, des paysans accourus de près ou de loin, se précipitent dans la salle, chacun cherchant à s'emparer des meilleures places. Un bronhaha en résulte; cependant, l'huissier parvient à rétablir l'ordre. La cour, les jurés arrivent; puis, entre deux gendarmes, les mains liées, Robert Parand va s'asseoir, sur un banc isolé, la sellette des criminels. Il est pâle, d'une tenue irréprochable; son regard, l'expression de sa figure étonnent une partie du public. On s'attendait voir un être grossier, aux membres difformes, à la physiologie rébarbative. Rien de cela. Sa taille se redressait, souple et forte, sous un veston de velours noir, son habit des jours de fête, qu'il avait fait venir. Rasé de frais, les cheveux coupés en brosse, une moustache plus noire que blonde, des sourcils épais, il produisait une favorable impression. Son torse, bien pris, décelait une vigoureuse nature. En le voyant si calme au milieu de ce monde hostile, en présence de ces juges qui n'envisageaient que les faits matériels dégagés de toute pensée intime, de toute cause primordiale, on avait peine à comprendre qu'il eût pu tuer une jeune fille. Et, pourtant, cela était, on l'accusait de ce crime odieux, et bientôt les débats devaient

Schönenwerd (à 5 km. d'Aarau), qui était responsable de l'accident, a été mis immédiatement à pied par la direction du Central.

L'état des blessés d'Aarau continue à être satisfaisant; les médecins espèrent n'être obligés d'amputer aucun des membres atteints.

Zurich. — A Zurich, dans la nuit de vendredi à samedi une femme Kleinkenner, cuisinière, à la Froschaugasse, N° 2, a été trouvée assassinée, baignée dans son sang; l'assassin n'a pu être arrêté.

Berne. — A Frütigen, un bouvier, âgé de 22 ans, conduisait, avec son père, un troupeau vers l'alpage. A l'approche d'un précipice, un taureau s'étant écarté de la route, le jeune homme voulut le ramener dans le bon chemin. Il empoigna l'animal par les cornes et, à la suite d'un faux pas, ils roulèrent tous deux dans l'abîme. On retrouva, au pied de la paroi, les cadavres mutilés de l'homme et du taureau.

Lucerne. — Aux élections du Conseil municipal de Lucerne, qui ont eu lieu dimanche, la liste libérale-radical a passé sans opposition.

Tessin. — A la suite de l'effondrement d'une charpente dans une chapelle en construction dans le quartier nouveau de Locarno, au bord du lac, huit ouvriers ont été grièvement blessés. Deux sont morts vendredi à l'hôpital; ce sont un Italien et un Tessinois. Trois autres ont eu une jambe brisée et ont dû être opérés. Leur état laisse peu d'espoir.

Vaud. — « La Reine Berthe », à Payerne. — Nous devons à la vérité de relever un fait qui ne l'a pas été par notre journal, pas plus que par la presse en général, celle-ci n'étant pas renseignée, il faut le reconnaître. Tous les critiques en général se sont plu à reconnaître et à vanter la beauté des décors peints par M. Ch. Vuagniaux, à Genève, mais il est bon de dire bien haut que c'est Mme Champion-Duc, à Payerne, qui est l'auteur de toutes les maquettes ayant servi de modèles pour les tableaux. C'est avec un dévouement sans limites et une réelle compétence, que Mme Champion a fait de nombreuses recherches et études pour rendre aussi fidèlement les différents tableaux et c'est à elle, sans conteste, que revient pour une grande part l'honneur des félicitations.

— On annonce de Rougemont le décès de Samuel-David Yersin, un démocrate de vieille roche, un des vieux de 1845. Il fut député au Grand Conseil, fit partie de la Constituante de 1861, et présida pendant de nombreuses années le Conseil communal de Rougemont. Le père Yersin était né en 1814.

— Un jeune Suisse allemand, nommé Baer, âgé de 23 ans, employé chez M. M..., sellier, aux Planches, s'est noyé dans le lac en se baignant jeudi soir.

Neuchâtel. — Un accident s'est produit, dimanche soir, en gare de la Chaux-de-Fonds. M. Renaud, sous-chef de gare, a été surpris par une voiture du régional des Ponts et trainé sur un certain parcours; il a eu une main coupée et a reçu de graves contusions, qui ont nécessité son transport à l'hôpital.

ÉTRANGER

France. — La Chambre des mises en accusation a rendu vendredi un arrêt de mise en li-

prover que l'on ne se trompait pas.

Nous ne referons pas ici l'acte d'accusation ni n'entreons dans les premiers détails de l'interrogatoire; qu'il nous suffise de relever seulement quelques réponses de l'accusé :

— Vous saviez, demanda le président, qu'Adèle Blanchod serait vers dix heures dans le bois des Sapineaux, situé à cinq cents mètres à peu près de leur maison ?

— Oui, je le savais, monsieur le président.

— C'était donc un rendez-vous ?

— Je l'avais vu la veille, et elle avait promis de se trouver à l'endroit indiqué.

— Qu'aviez-vous à lui dire ?

— Cela est écrit dans mes dépositions; je pensais que l'on m'épargnerait la nécessité de le répéter.

— Au contraire, c'est bien à présent qu'il faut nous renseigner.

— C'est que...

Robert hésita.

— Nous attendons.

— Monsieur le président, vous n'ignorez pas que certaines choses ne dépassent pas volontiers les lèvres. Le sujet de notre entretien était une de ces choses-là. Mais, au fait, pour quelle raison devrais-je en rongir ? Je suis seul au monde, personne ne s'intéresse à moi, j'ose bien me défendre...

— La justice n'exige que la vérité.

— Ce que j'avais à lui dire, reprit le prévenu après quelques secondes de silence, le voici :

Depuis un certain temps, l'existence que je menais

berté provisoire du colonel Picquart. Aucun incident ne s'est produit.

Ce dernier a quitté la prison de la Santé à 3 h., accompagné de MM. Gast, son beau-frère, et Hild, secrétaire de M<sup>e</sup> Labori.

— La Chambre a adopté, l'urgence étant déclarée, une déclaration portant que la chambre des mises en accusation ne pourra désormais rendre des arrêts qu'après avoir entendu le prévenu et son avocat.

— A la séance d'hier de la Chambre des députés, M. Vaillant, socialiste, interpelle sur les violences de la police dans une bagarre qui s'est produite devant le pavillon d'Ermenonville, et dans celle de la soirée de dimanche. Il se plaint de ce que la police ait assailli un groupe, dont il faisait partie, devant les bureaux de la Petite République. L'orateur demande quelles instructions le gouvernement a données à la police à l'égard des socialistes qui défendaient la République contre la réaction.

M. Dupuy reconnaît que la journée de dimanche a été une fête républicaine, mais qu'elle n'a pas été la fête de tous les républicains. Elle a été la fête de tous les républicains. Il a pu se produire des incidents, ajoute M. Dupuy; mais la seule instruction donnée à la police était de faire respecter l'ordre. Dans la bagarre qui s'est produite devant le pavillon d'Ermenonville, trois agents ont été blessés. M. Dupuy dit ensuite que dans la rue de Montmartre des verres et des clichés d'imprimerie ont été lancés sur les agents. Le ministre ajoute qu'il a donné des instructions pour que les responsabilités soient recherchées; mais il rend hommage dès maintenant à la police. Il n'y a pas de gouvernement possible, continue M. Dupuy, si on ne fait pas respecter l'ordre.

M. Clovis Hugues, socialiste, se plaint des brutalités des agents à l'égard du groupe socialiste dont il faisait partie.

Plusieurs députés socialistes parlent dans le même sens. Le centre réclame à plusieurs reprises la clôture qui est finalement prononcée.

La Chambre repousse, par 376 voix contre 109, la priorité en faveur d'un ordre du jour de M. Vaillant, félicitant le peuple de Paris pour sa magnifique manifestation de dimanche et blâmant l'attitude de la police.

La priorité en faveur de l'ordre du jour Saumande, approuvant les déclarations du gouvernement, est repoussée par 253 voix contre 246.

M. Dupuy déclare repousser l'ordre du jour Dulau, ainsi conçu : La Chambre, refusant de s'associer à un blâme contre la police, passe à l'ordre du jour. Cet ordre du jour est repoussé par 364 contre 156.

L'agitation est énorme.

On vote ensuite sur la priorité en faveur de l'ordre du jour Ruau, ainsi conçu : « La Chambre, résolue à ne soutenir qu'un gouvernement décidé à défendre avec énergie les institutions républicaines, et à assurer l'ordre public, passe à l'ordre du jour. »

La priorité en faveur de l'ordre du jour Ruau est adoptée par 366 voix contre 177.

M. Dupuy déclare à nouveau qu'il ne peut accepter que l'ordre du jour Saumande.

L'ordre du jour Ruau est adopté par 321 voix contre 173. Les ministres quittent la salle. Les socialistes crient : Vive la République ! et la séance est levée.

m'était à charge. Pendant l'hiver précédent, j'avais fait d'assez tristes réflexions. Et je dois ajouter qu'un sentiment nouveau, qui venait de naître en moi, m'avait conduit à changer mon genre de vie. Vous le voyez, je suis franc et je ne cherche pas à abuser mes juges sur mon propre compte.

Dès que j'eus pris la résolution d'en finir avec mon passé et de me livrer à une occupation sérieuse, je songeai d'abord à Adèle Blanchod. Je la connaissais depuis mon jeune âge, toujours elle avait eu de bonnes paroles pour moi; quelquefois même, elle avait hasardé le conseil que je me proposais de suivre. C'est donc à elle la première — à elle seule que je désirais communiquer mon projet.

Je la trouvai, comme il en était convenu, dans le bois des Sapineaux, occupée à ramasser des cônes de sapin. Dès qu'elle m'aperçut, elle cessa son travail, se releva, car elle était à genoux sur le gazon, et vint à ma rencontre.

Ai-je besoin d'ajouter qu'elle approuva ma détermination ? J'en aurais été son frère, qu'elle n'eût pas manifesté une plus grande satisfaction. Elle me dit, en son langage sensé :

— Il faut battre le fer du temps qu'il est chaud. Ton intention est excellente, ne la laisse pas refroidir. Et tu as raison de quitter pour quelque temps notre vallée. Va donc de l'autre côté de la montagne : tu es fort et habile, il te sera facile de te placer.

Ne soyez pas surpris si ces paroles sont restées gravées dans ma mémoire : ce sont les dernières que j'ai entendues d'Adèle Blanchod. (A suivre.)

Les ministres, en g...  
lès à l'Élysée remettre...  
de la République. L'e...  
ne s'est pas prolongée

Dans les couloirs d...  
du cabinet cause une...  
de la séance, person...  
ministère. Cependant...  
une très vive satisfac...

— Le Grand-Prix...  
dimanche, exactemen...  
quart. Il y avait 15 p...  
le grand favori, est...  
premier dans la ligne...  
ment; Velaquez, sec...

Le Grand-Prix a...  
vingt-trois secondes.

— Un violent ince...  
plosion, a éclaté jeud...  
Balagny, aux Batigno...  
plosion n'est pas enc...  
morts et onze blessés

Belgique. — A...  
riche famille a été tr...  
reux a été frappé de...  
sin lui avait entouré

Italie. — A Ven...  
gondoles et les rem...  
électriques.

— Dans les électio...  
liste commune des s...  
des radicaux a triom...  
voix. La liste des pa...  
liant a obtenu dix m...  
transigeante trois mi...

Espagne. — Un...  
et de grêle, comme o...  
abattue sur Madrid...  
et de graves blessure...  
dérables. Plusieurs p...  
des chevaux emportés

La tempête a détr...  
de Amaro (province...  
victimes est considér...  
tirés jusqu'à présent

Allemagne. —...  
au Parlement allema...  
plémentaire et a vot...  
demandé comme pre...  
tion allemande au p...

Elle a également v...  
de 359,000 marcs po...  
magne à l'Exposition

— Un épouvantab...  
roulé dans le village...  
Teitow). Un des fils...  
teur, que son père v...  
d'une houe et a frap...  
tellement blessé. Le...  
feu à la maison, ma...  
flammes.

— Antisémitisme...  
teurs de deux journa...  
Zeitung et le Genera...  
nés à 200, 100 et 20...  
publié les appels anti...  
Klein-Tschirne. Le tr...  
dans le milieu où ces...  
tions du comte de Pu...  
provoquer des voies

L'article sur l'ant...  
dernière fois en mém...  
phanus, mais la plac...  
paru seule, ce qui a c...  
sion.

Bulgarie. — U...  
frappé de vingt-un c...  
rue de Sofia. Les ass...  
Club révolutionnaire...  
meurtre est que ce p...  
lations avec les auto...  
sait d'avoir livré les...  
pour agiter la Macédo...

Angleterre. —...  
siècle décès dus à la...  
credi matin, en effe...  
dans une des rues de...  
dividu qui s'était co...  
Auparavant, il avait...  
ceau de papier qui...  
« Il fait trop chaud...  
cher d'aller respirer



quart. Aucun inci-  
de la Santé à 3 h.,  
beau-frère, et Hild,

urgence étant dé-  
de la chambre des  
désormais rendre  
du le prévenu et

Chambre des dépu-  
pelle sur les vio-  
garre qui s'est pro-  
menonville, et dans  
Il se plaint de ce  
upe, dont il faisait  
Petite République.  
ructions le gouver-  
égard des socia-  
égard contre la réac-

ournée de dimanche  
qu'elle n'a pas été  
blicains. Elle a été  
Il a pu se produire  
mais la seule ins-  
de faire respecter  
est produite devant  
bis agents ont été  
que dans la rue de  
ichés d'imprimerie  
e ministre ajoute  
ur que les respon-  
il rend hommage  
n'y a pas de gou-  
Dupuy, si on ne

se plaint des bru-  
groupe socialiste

parlent dans le  
plusieurs reprises  
noncée.

6 voix contre 109,  
re du jour de M.  
Paris pour sa ma-  
anche et blâmant

dre du jour Sau-  
ions du gouverne-  
x contre 246.

ordre du jour Du-  
refusant de s'asso-  
, passe à l'ordre  
repoussé par 364

é en faveur de l'or-  
« La Chambre, ré-  
ernement décidé à  
tutions républicai-  
passe à l'ordre du

dre du jour Ruau  
177.  
qu'il ne peut ac-  
mande.

opté par 321 voix  
tent la salle. Les  
blique et la séance

précédent, j'avais fait  
ajouter qu'un senti-  
en moi, m'avait con-  
Vous le voyez, je suis  
mes juges sur mon

d'en finir avec mon  
tion sérieuse, je son-  
la connaissais depuis  
en de bonnes paroles  
ait hasardé le conseil  
t donc à elle la pre-  
s communiquer mon

nonvenu, dans le bois  
es cônes de sapin. Dès  
vail, se releva, car elle  
à ma rencontre.

rouva ma détermina-  
n'ût pas manifesté  
e dit, en son langage

qu'il est chaud. Ton  
pas refroidir. Et tu as  
mps notre vallée. Va  
: tu es fort et habile.

s sont restées gravées  
ères que j'ai entendues  
(A suivre.)

Les ministres, en quittant la Chambre, sont allés à l'Élysée remettre leur démission au président de la République. L'entrevue a été fort courte; elle ne s'est pas prolongée au delà de cinq minutes.

Dans les couloirs du Palais-Bourbon, la retraite du cabinet cause une vive émotion, car, au début de la séance, personne ne songeait à renverser le ministère. Cependant les socialistes manifestent une très vive satisfaction.

Le Grand-Prix de 200,000 fr. a été couru, dimanche, exactement à quatre heures moins un quart. Il y avait 15 partants. A la descente, Perth, le grand favori, est venu se placer pour entrer premier dans la ligne droite et gagner très nettement; Velaquez, second, Alhambra, troisième.

Le Grand-Prix a été couru en trois minutes vingt-trois secondes. Le trajet était de 3000 m.

Un violent incendie, occasionné par une explosion, a éclaté jeudi dans une épicerie de la rue Balagny, aux Batignolles, Paris. La cause de l'explosion n'est pas encore déterminée. Il y a eu deux morts et onze blessés, dont plusieurs grièvement.

Belgique. — A Bruxelles, le concierge d'une riche famille a été trouvé assassiné. Le malheureux a été frappé de coups de couteau; son assassin lui avait entouré la tête d'un drap.

Italie. — A Venise, on veut supprimer les gondoles et les remplacer par de petits canots électriques.

Dans les élections communales de Milan, la liste commune des socialistes, des républicains et des radicaux a triomphé avec environ vingt mille voix. La liste des partis modérés et cléricaux conciliant a obtenu dix mille voix, la liste cléricale intransigeante trois mille.

Espagne. — Une terrible tempête de pluie et de grêle, comme on n'en avait jamais vue, s'est abattue sur Madrid. Il y a eu plusieurs accidents et de graves blessures. Les dommages sont considérables. Plusieurs personnes ont été blessées par des chevaux emportés. Un cocher a été tué.

La tempête a détruit 150 maisons à San Pedro de Amaro (province de Valladolid). Le nombre des victimes est considérable. Dix cadavres ont été retirés jusqu'à présent des décombres.

Allemagne. — La commission du budget au Parlement allemand a discuté le budget supplémentaire et a voté le crédit de 200,000 marcs demandé comme premier acompte pour l'expédition allemande au pôle Sud.

Elle a également voté un crédit supplémentaire de 359,000 marcs pour la participation de l'Allemagne à l'Exposition universelle de Paris.

Un épouvantable drame de famille s'est déroulé dans le village de Kieckebusch (cercle de Teitow). Un des fils du nommé Grothe, cultivateur, que son père voulait déshériter, s'est armé d'une houe et a frappé son père, qui a été mortellement blessé. Le jeune homme a ensuite mis le feu à la maison, mais a lui-même péri dans les flammes.

Antisémitisme. — Les rédacteurs et les éditeurs de deux journaux de Berlin, la Staatsbürger-Zeitung et le General-Anzeiger, ont été condamnés à 200, 100 et 200 marcs d'amende, pour avoir publié les appels antisémites du comte de Puckler-Klein-Tschirne. Le tribunal a estimé, en effet, que, dans le milieu où ces feuilles sont lues, les excitations du comte de Puckler étaient susceptibles de provoquer des voies de fait contre les juifs.

\* \* \*

L'article sur l'antisémitisme devait paraître la dernière fois en même temps que la lettre de Stephanus, mais la place ayant manqué, la lettre a paru seule, ce qui a occasionné une petite confusion.

Bulgarie. — Un professeur bulgare a été frappé de vingt coups de poignard en pleine rue de Sofia. Les assassins sont des membres du Club révolutionnaire macédonien. Le motif du meurtre est que ce professeur entretenait des relations avec les autorités turques et qu'on l'accusait d'avoir livré les secrets du Club établi à Sofia pour agiter la Macédoine.

Angleterre. — On continue à signaler plusieurs décès dus à la chaleur, dont un suicide. Mercredi matin, en effet, des policiers ont relevé, dans une des rues de Londres, le cadavre d'un individu qui s'était coupé la gorge avec un rasoir. Auparavant, il avait pris soin d'épingler un morceau de papier qui contenait ces simples mots : « Il fait trop chaud dans ce monde-ci; je vais tâcher d'aller respirer dans l'autre! »

A Birmingham, dans une maison autrefois habitée par une sage-femme, la police a découvert les cadavres de neuf enfants nouveau-nés.

Les ateliers d'armurerie Armstrong, Witherth, à Newcastle, ont été incendiés. Les dégâts s'élèvent à cinq millions de francs.

Crète. — Les nouvelles de Crète sont favorables à l'administration du prince Georges. Le prétendu complot contre sa vie se réduit à l'imprudente menace d'un musulman dans un café; les perquisitions faites chez ce fanatique n'ont amené, d'ailleurs, la découverte d'aucun engin destructeur.

Afrique. — Une explosion s'est produite dans un magasin de dynamite de la mine Kimberloy. Il y a eu 17 indigènes tués. Trois Européens et 27 indigènes ont été grièvement blessés.

Etats-Unis. — Des dépêches du Texas signalent de violents orages et des inondations. Un grand nombre de personnes ont péri. On signale 25 morts à Austin, 8 à San Saba, 17 à Menardville.

Une dépêche de Little-Rock annonce que 28 personnes ont péri dans un éboulement qui s'est produit à Rosshollow.

Transvaal. — L'opinion dans les cercles politiques est que, bien que la conférence de Bloemfontein n'ait pas abouti à des résultats pratiques, les propositions du président Krüger sont si libérales que l'Angleterre ne pourrait moralement déclarer la guerre au Transvaal.

Le vote de la Chambre d'Orange prouve que l'Etat d'Orange est décidé à appuyer le Transvaal si l'Angleterre déclare la guerre.

Pérou. — Le journal El Diario publie d'épouvantables détails sur les événements qui ont ensanglanté et désolé le Pérou. Des bandes d'Indiens, partisans de la révolution, ont envahi les régions de Moscar, de Mollepanca et de Cerque (Oruro), en commettant des barbaries incroyables. Ces Indiens étaient au nombre d'environ 5000, saccageaient les habitations où ils rencontraient quelque résistance, martyrisant les personnes qui tombaient dans leurs mains; beaucoup ont été brûlés vifs.

Des fabriques, des villages entiers ont été incendiés. Des scènes que la plume se refuse à décrire se sont passées près de Cerque; les Indiens s'y sont livrés à des actes d'anthropophagie, plus de 50 hommes, choisis parmi les plus jeunes, ont été dévorés. Partout règne la terreur. Ces nouvelles publiées par El Diario ont fait la plus pénible impression à Buenos-Ayres.

## CANTON DE FRIBOURG

Gymnastique. — Voici le résultat de la votation des sections pour le jury de la fête cantonale de gymnastique, qui aura lieu les 5, 6 et 7 août à Fribourg: MM. L. Galley, de Fribourg; H. Hogg, de Fribourg; Kesselring, de Bulle; Blaser, de Morat; Schachtelin, de Fribourg; Gelzer, de Lucerne; Pampillon, de Morat; Morand, de Fribourg; Merz, de Semsales; Muller, de Fribourg; Allenbach, de Montilier; Geiser, de La Chaux-de-Fonds; Rapin, de St-Imier; Bossy, de Payerne; Perret, de Genève; Panzer, de Berne, et Reynold, de Vevey.

Musée national. — Le Conseil fédéral a chargé le peintre Hodler, de Genève, professeur à Fribourg, d'exécuter au Musée national les fresques représentant la retraite des Suisses à la bataille de Marignan.

Ce travail doit se faire d'après les derniers cartons présentés par M. Hodler et approuvés par la Commission fédérale des beaux-arts.

Un jubilé. — Le Murtenbieter annonce qu'il y a juste 25 ans que M. Golliez, pharmacien, est venu s'établir à Morat où il ne tarda pas à se faire une renommée par ses produits universellement estimés, tels que le cognac ferrugineux Golliez et le sirop au brou de noix, dont la réputation n'est plus à faire.

M. Golliez ne se contenta pas de vouer son intelligence et ses soins à sa pharmacie et à ses industries, il s'occupa toujours de la chose publique et rendit dans ce domaine de grands services à Morat.

Nous nous joignons au Murtenbieter pour présenter nos vœux à M. Golliez, à l'occasion de cet anniversaire.

Décapité par un wagon. — Un grave accident est arrivé samedi soir vers 5 heures sur la ligne du funiculaire qui conduit du quartier de la Neuveville à celui des Places. Pendant un arrêt,

le conducteur, M. Rolle, Fribourgeois, père de famille, s'est baissé pour examiner les roues de la voiture. A ce moment, le wagon s'est mis subitement en marche et a tranché presque complètement la tête du malheureux.

Race pie-noire. — Dimanche s'est réunie à Romont l'assemblée des syndicats d'élevage de la race tachetée noire. Elle a voté la création, en principe, d'une fédération suisse des syndicats d'élevage de la race tachetée noire. L'assemblée a décidé en outre d'organiser chaque année une exposition des taureaux de la race pie-noire. La première exposition aura déjà lieu cette année, à Bulle.

## GRUYÈRE

Chemins de fer. — Le Montreux-Montbovon va entrer dans la période d'exécution. Ce sera un tronçon de 22 km. 800 m., devant coûter 5,000,000 fr. Les travaux sont adjugés à MM. Sastre et C<sup>ie</sup>, à Lyon. On compte sur un transport annuel de 96,579 voyageurs (courses) et 11,000 tonnes de marchandises. Bénéfice net prévu, 132,000 fr. Durée des travaux, 28 mois.

La même compagnie demande la concession pour le Montbovon Zweisimmen et compte exécuter cette seconde section.

Concours des pouliches. — Ci-après la liste des primes obtenues à Bulle, au concours des pouliches, le 1<sup>er</sup> mai dernier :

Primes de 60 fr. : MM. Guillaume, Jules, Villariuz; Oberson frères et Donzallaz, Joseph, Vuippens; Seydoux frères, Vaulruz; Wæber, Jean, Joseph, Treyvaux; Droux, Joseph, La Joux.

Primes de 220 fr. : Colonie de Drognens, Siviriez; MM. Ayer, Joseph, Romont; Romanens, Théophile, Vuippens; Esseiva, Pierre, La Magne; Buchs, Joseph, Le Pâquier; Corboz, Louis, La Tour-de-Trême; Andrey, Jean, Bulle; Demierre, Alphonse, Bulle; Python, Louis, Grangettes; Joliet, Gaspard, Le Pâquier; Gaudard, Joseph, Semsales.

Concert. — Le concert donné dimanche soir sur la Promenade de Bulle a fait les délices d'une foule de promeneurs; jeunes et vieux ont trouvé une belle occasion d'applaudir les charmantes productions de notre Société de musique, dirigée avec distinction par son nouveau directeur, M. Canivez.

Disons encore que la veille déjà, à l'occasion de la visite pastorale de Mgr Deruaz, la Musique a fait une sérénade au vénéré pasteur; dimanche, à midi, nouvelle sérénade à Sa Grandeur, au clergé et aux autorités réunis à la cure.

Comme on le voit, la Musique déploie maintenant une activité des plus énergiques, à la satisfaction générale de toute la population.

Merci donc et au revoir à bientôt!

Broc. — Après avoir fait chaque fois salle comble, malgré la saison avancée et les fortes chaleurs, la Société de chant de Broc a terminé dimanche sa belle série de représentations de l'émouvant drame Arthur de Friedland. Nous osons espérer que le résultat des remarquables efforts faits par ladite Société soit de nature à l'encourager à persévérer dans la voie où elle s'est engagée et nous lui disons également : Merci et au revoir!

Faucheuses. — Vendredi matin s'est ouvert à Bulle un cours de faucheuses, sous la direction de M. Kléning, ancien directeur de l'Ecole d'agriculture de la Rütti, près Berne. Des essais ont eu lieu dans le pré de M. Garin, devant un grand nombre d'agriculteurs et amateurs.

Des théories ont été données l'après-midi sur la connaissance des machines et leur emploi. Le cours a été suivi avec un grand intérêt.

Bolide. — Samedi dernier, vers 10 1/4 heures du soir, des touristes se trouvant dans la vallée du Gros-Mont ont joui d'un rare spectacle.

La vallée se trouvant subitement éclairée, comme par enchantement, nos touristes levèrent la tête pour se rendre compte du phénomène qui se produisait. Ils virent alors passer au-dessus de leurs têtes, se dirigeant vers le nord, un magnifique bolide, semblable à un feu d'artifice. La lumière produite par ce bolide était aussi intense que celle de la lune.

D'après la Liberté, ce phénomène a été observé également par quelques habitants de la capitale.

Village suisse. — On a pris ces jours derniers, à Montbovon, les empreintes du vieux chalet-auberge que conserve cette localité. La reproduction en sera faite au Village suisse de Paris.



Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasenstain & Vogler, Bulle, rue de Gruyères.

**Aux personnes sujettes aux humeurs**  
ou atteintes de dartres, feux du visage, boutons, ulcères, glandes, qui ont besoin d'un bon dépuratif, nous leur conseillons la cure du Sirop de bron de FRED. GOLLMER, pharmacien, à Morat; seul véritable avec la marque des Deux Palmiers. En flacons de 3 fr. et en bouteilles de 5 fr. 50 dans les pharmacies. Refusez les contrefaçons. Dépuratif essentiellement reconstituant et fortifiant.

Demandez échantillons de nos tissus pure laine pr dames à francs 5, 6, 7, 8, 9, 10 francs par robe de six mètres double largeur.

Grand choix de tissus nouveaux pour dames et messieurs dans tous les prix. — Gravures gratis.

F. JELMOLI, S. p. a., Zurich.

**Chaux lourde**  
SUPÉRIEURE  
de JOLY FRÈRES  
à Noiraigues,  
chez  
ALBERT GILLARD  
entrepreneur, à BULLE

**Usine sous le Briet,**  
VUADENS  
Commerce de farines et sons, gros et détail.  
Blés concassés, en gruau et en farine.  
Blés comprimés et avoine, mouture et compression à façon, ainsi que cuisson du pain.  
Boulangerie, épicerie.  
Scierie, commerce de bois; lattes à tuiles; liteaux de gypseurs.  
Spécialité de liteaux à cadres et autres accessoires pour ruches, en bois de première qualité et dimensions exactes.  
Tours pour bois et métaux. Grand assortiment de baguettes pour cadres. Entretien de cadres et ordinaires.  
Verre belge et ciment.  
Pilon à os. Achat d'os et vente de poudre d'os première qualité; trituration à façon.

**Entreprise générale**  
**CH. FOLGHERA**  
entrepreneur, à Bulle.

Plans et devis.  
Seul dépositaire des véritables tuiles d'Altkirch; vente de ciment, chaux et plâtre, drains de toutes dimensions, briques en ciment en terre cuite et réfractaires, tuyaux en ciment, en grès d'Araru et de Belgique.  
Bureau au dépôt de la gare.

**Huile insectifuge**  
pour préserver le bétail contre les piqûres des taons et des moustiques.

**Thurmeline en poudre**  
tue n'importe quels insectes.  
En flacons de 50 cent. et 1 fr.  
chez **Louis Treyvaud,**  
Grand'rue, BULLE

**ON DEMANDE**  
à proximité d'une paroisse catholique, un bon vacher.  
Bon traitement.  
S'adresser à JEAN GEX, domaine de Jolimont s. Cerrier.

LE  
**Ciment Universel**  
de Plüss-Staufier  
est incontestablement sans rival pour recoller tous les objets cassés, soit verre, porcelaine, vaisselle de table et de cuisine, pierre, marbre, métal, corne, bois, papier, carton, drap, cuir, courroies, découpages, etc., etc.  
Diplômes et médailles d'or et d'argent à plusieurs expositions.  
Se vend en tubes à 40 et 65 cent. à l'imprimerie de la Gruyère, à Bulle.

**Liquidation complète d'étoffes.**

Toiles, cotonne, coutils, rideaux, laines et cotons, mercerie, etc.  
AU MAGASIN  
**Hoirie PEYRAUD-BOSSON, Bulle.**

GYPSERIE — PEINTURE — DÉCORATION — ENSEIGNES  
FAUX-BOIS — MARBRE  
**SÉRAPHIN BORRI, à Bulle.**  
TRAVAIL PROMPT ET SOIGNÉ — PRIX RÉDUITS  
Domicile : Maison Heimo-Peyraud, rue de Gruyères, Bulle.

**Bains de Montbarry.**

L'honorable public de Bulle et des environs est informé que le service de voiture pour les baigneurs aura lieu dès maintenant :  
Départ de Bulle, hôtel de l'Union, matin : 8 1/2 h; soir : 5 h.  
Massage. Ventouses. Pédicure. — Restauration.  
Se recommande : **Mme Vve J. BETTSCHEN**

**Atelier de ferblanterie et couverture**  
**J. REGIS, à Bulle.**

Ferblanterie de bâtiment et de ménage. — Couverture en tous genres.  
Ouvrages en zinc, appareillage pour eau, plomberie, etc.  
Travail prompt et soigné. Prix modérés.

**S. PELLET jeune, MORAT**

Fabrique d'eaux gazeuses, sirops et liqueurs fines.  
Spécialité de vins du Vuilly et vins d'Arbois.  
Vins blancs d'Espagne : 32 cent. à 35 cent. le litre.  
Vuilly : 45

**Asthme.**  
L'asthme chronique auquel j'étais sujet avait tellement empiré ces derniers temps qu'il m'arrivait souvent d'avoir jusqu'à deux accès d'étouffement dans les 24 heures. Je ne savais que faire pour me soulager, lorsqu'un de mes amis m'engagea à écrire à la Polyclinique privée de Glaris dont le traitement avait déjà soulagé tant de malades. Je me suis donc adressé à cette institution et ai suivi le traitement qu'elle m'a indiqué par correspondance. Depuis lors, mon mal a diminué peu à peu et aujourd'hui je puis certifier que je suis complètement guéri et que je n'ai pas eu de rechute. C'est avec plaisir que je publie la présente attestation. Genevev s. Bellelay, le 10 décembre 1896. Jean Rebetez.  
Vu pour légalisation de la signature de M. Jean Rebetez apposée ci-dessus. Genevev, le 10 décembre 1896. Le Maire : Arnold Voirot. Adresse : Polyclinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris.

**58 ANNÉES DE SUCCÈS**  
**2 grands prix (Lyon 1894, Bordeaux 1895).**  
**HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY**  
Expositions de Rouen 1896, Bruxelles 1897.  
**ALCOOL DE MENTHE**  
**DE RICQLÈS**  
le seul alcool de menthe véritable.  
BOISSON D'AGRÈMENT. — Quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée forment une boisson délicieuse, hygiénique, calmant instantanément la soif et assainissant l'eau.  
SANTÉ. — A plus forte dose, infaillible contre les indigestions, les maux de cœur, de tête, d'estomac, de nerfs, les étourdissements. Souverain contre la cholérite, la dysenterie, le mal de mer. — TOILETTE. Excellent aussi pour les dents, la bouche et tous les soins de la toilette.  
Se méfier des imitations. Exiger le nom DE RICQLÈS

**SEMENCES FOURRAGERES**  
garanties de qualité et contrôlées de pureté et germination : Trèfle perpétuel, trèfle de Styrie, trèfle hybride. Luzerne de Provence, fenasse, raygras, fromental, esparcettes, tymothé, dactyle, fétuque des prés, pois, chanvre du pays et de Brigau, graines et farines de lin.

**Sel de Glauber.**  
Prix avantageux. — Rabais par quantité.  
chez **LOUIS TREYVAUD,** 38 GRAND'RUE BULLE

Grand'rue 32 **Tobie Bec** Grand'rue 32  
Bulle. Bulle.  
Chapeaux feutre, grand assortiment en toutes nuances des premières marques suisses et françaises.  
Chapeaux paille, choix considérable et à prix très avantageux.  
Parapluies, ombrelles, cannes et cravates.

**Catarrhe d'estomac.**  
Je puis vous annoncer aujourd'hui que le catarrhe d'estomac, les vomissements fréquents, maux de tête et points des deux côtés m'ont quitté, grâce à votre traitement par correspondance. Je me trouve infiniment mieux et ferai mon possible pour recommander votre établissement au plus de monde possible. Benoit Moser, pierriste, à Corgémont (Jura bernois), le 17 oct. 1897. Signature légalisée par D. Gilomen. Adresse : Polyclinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris.

**Agence suisse de placements**  
**A. MÈHR-RIDOUX**

75 rue de Lausanne, TRIBOURG (Suisse),  
place : des cuisinières et cordon bleu, sommières, filles de chambre, ménage et magasin, nourrices, bonnes d'enfants, lingères, cochers-jardiniers, hommes de peine, vachers, charretiers, employés de campagne des deux sexes, etc., etc.  
Bureau spécial pour placements à toute époque de vachers, fromagers et gens de ferme, ainsi que personnel d'hôtels, maisons bourgeoises, etc.,  
pour Suisse et France.  
Joindre 20 centimes timbre-poste pour réponse.

**On demande à acheter**

de suite, contre paiement au comptant,  
**2 gros chars**  
à pont, usagés, mais en bon état, pouvant supporter de 100 à 120 quintaux.  
S'adresser à l'agence de publicité Haasenstain & Vogler, à Fribourg, sous H2184F.

On trouvera dès ce jour du  
**beurre frais**  
à la boulangerie Schneider, à Bulle.

**JEAN GIPPA**  
Entreprise générale de bâtiments.

Maçonnerie d'art et en ciment; Terrassements, etc.  
**Matériaux de construction.**  
Bureau et dépôt : Ancienne tannerie de Bulle.

**Un apprenti,**  
âgé d'au moins 16 ans, est demandé à la boulangerie Louis Bessner, à Fribourg. Entrée le 10 juillet.  
A la même adresse et pour la même date est demandé

**une fille**  
propre et active, pour les travaux du ménage et ayant des connaissances pour la cuisine.  
S'adresser : Maison Pharmacie Thürler & Kohler, rue de Lausanne.

On demande un jeune  
**ouvrier fromager.**  
S'adresser à François Piroz, à Bémont-Brévine (Neuchâtel).

**A VENDRE**  
à bas prix : un char à pont pour un petit cheval. S'adresser à l'agence Haasenstain & Vogler, à Bulle.

**A vendre :**  
Une machine à coudre presque neuve, cédée à bas prix. S'adresser à l'agence Haasenstain & Vogler, à Bulle.

**Chien courant,**  
manteau blanc, âgé de 10 mois, à vendre. L'agence Haasenstain & Vogler, à Bulle, indiquera.

**A louer :**  
Deux chambres, non meublées. S'adresser à Vve CASTELLA, ancienne maison Gotschmann, à Bulle.

**CHOCOLAT**  
**P. H. SUCHARD**  
CAO SOLUBLE  
EXCELLENTE QUALITÉ  
MODÉRÉS  
SE TROUVE PARTOUT

Bulle. — Emile Lenx, imp.-éditeur.



**PRIX DE L'ABONNEMENT**  
Suisse... 1 an, Fr. 6  
... 6 mois, Fr. 4  
Étranger : 1 an, Fr. 8  
... 6 mois, Fr. 5  
payable d'avance.  
Prix du numéro : 5 c.  
On s'abonne dans les bureaux de poste.

**BULLE**  
**CONFÉDÉRATION**  
CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Mardi, le Conseil la loi sur la police Dans une séance la discussion de ce relatifs aux expropres, les dispositions le vote final sur l'ense plus tard.  
Mercredi, on a al loi de Banque cent rapporteurs de la co trée en matière. M. gauche) propose de fédéral, afin que ce semblable à celui qu M. Ador propose au sous le prétexte qu Banque d'Etat sous

Mardi matin, le C globo, à une grande n au Conseil fédéral u construction du dépô Le Conseil des E tion de savoir s'il fa Conseil à une enqu en même temps qu 1900. Le Conseil a d'entrer en matière lution est contraie tional dans sa dern Le recours Lang gouvernement argov berge à un sieur La seil fédéral qui lui l'octroi de la conce vien a recouru aux du Conseil fédéral. I en premier la questi ment argovien. Ven a, au contraire, dou faire est en conséq men au Conseil des

**FEUILLETON**  
**Le Crime**  
UNE ERR

G.  
Là-dessus, je lui serr En terminant sur ces Ce mouvement frappa — Et c'est tout? int — Oui... monsieur! — Un témoin n'est votre victime. — Quoi... elle a... — Oui, oui! Elle ce Vous ne dites donc pas — Pardonnez-moi, j avons, Adèle et moi, pa tre chose, comme vous C'est par délicatesse q Blanchod. — Cependant, cela a — Peut-être! mais je nécessaire de s'arrêter — A vos yeux, sans cas. — Et si je ne veux p